Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **74 (1929)**

Heft 8

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXIVe Année N° 8 Août 1929

Notre tactique et nos moyens d'artillerie.

Nous voudrions continuer les commentaires sur le rapport de l'infanterie et de l'artillerie dans l'organisation de notre armée. Nous constatons que cet objet éveille très généralement l'attention de nos cercles militaires. Pour y revenir, nous allons nous emparer des conférences tenues l'hiver dernier dans différentes de nos sociétés d'officiers par le lieutenant-colonel Borel, commandant des Ecoles centrales, et pour guider notre recherche, nous retiendrons les échanges d'opinions qu'elles ont provoqués.

Ce qui paraît ressortir jusqu'à présent de notre enquête, et notamment du débat résumé dans la livraison de mai de la *Revue militaire suisse*, est que nous devons adapter nos possibilités tactiques à l'état de notre armement. Celui-ci, en ce qui concerne l'artillerie, est loin d'égaler celui des armées étrangères nos voisines. Par exemple, la division française à trois régiments d'infanterie, possède trois groupes de 75 et deux groupes de 155 C. En outre, elle peut normalement compter sur l'appui de deux groupes lourds au moins de l'artillerie de corps d'armée, ainsi que sur la coopération de chars d'assaut là où le terrain l'autorise.

Cet armement suffit pour résoudre les problèmes que pose la guerre de mouvement, mais doit être doublé s'il s'agit de rompre un front fortifié. Enseignements à retenir, puisqu'ils sont donnés par ceux qui ont fait l'expérience de la guerre. Or, plus qu'une autre, l'infanterie suisse, dépourvue de canons d'accompagnement et de lance-mines, est obligée de demander à l'artillerie de lui frayer la voie si l'on veut qu'elle attaque sans courir au suicide.